

EDITO ..... p. 2  
 CÉRÉMONIES ..... p. 3 et 4  
 FESTIVITÉS..... p. 5 et 6  
 CULTURE.....p. 7 et 8  
 SPORT ..... p. 9  
 TRAVAUX..... p. 10  
 ENSEIGNEMENT ..... p. 11  
 DIVERS..... p. 12 à 14  
 MANIFESTATIONS À VENIR ..... p. 15  
 TRIBUNES DES GROUPES ..... p. 16

# edito

Chères Escaudioises, Chers Escaudiois,

Ces 3 dernières années, les collectivités (communes, intercommunalités, départements, régions) ont été soumises à rude épreuve. Les dotations que l'Etat leur doit, ont été diminuées de façon inédite dans l'histoire de notre pays.

Entre 2015 et 2017, près de 11 milliards d'Euros ont été ainsi soustraits arbitrairement et brutalement à l'ensemble des collectivités. Le manque à gagner sur cette période a été de 450.000 euros pour notre commune.

Maire, mais aussi avec l'ensemble de vos élus, je refuse de faire payer à nos administrés les choix budgétaires du Président et de son gouvernement, qui, par ailleurs, n'épargne ni les services publics, ni les salariés, ni les retraités. Une honte !...

Et, aujourd'hui, ce pouvoir au service des plus riches, exige des élus locaux, une nouvelle « économie » de 13 milliards d'euros d'ici 5 ans. Pourtant d'autres solutions existent...mais il est toujours plus facile de s'attaquer aux plus nombreux, aux plus modestes que d'engager le bras de fer avec les possédants.

J'affirme mon opposition résolue à toutes ces dispositions, et nous ne devons pas céder à la morosité, tout en étant prudent dans nos projets et notre fonctionnement.

La situation nouvelle qui se dessine nous appelle donc à une immense vigilance.

Aussi, si un maire ne peut pas tout, rien ne remplacera la mobilisation de tous, pour défendre les services publics, pour réclamer notre dû et faire progresser ensemble Escaudain.

Ainsi, je pense que les habitants doivent être acteurs. Acteurs également pour une commune propre et paisible ; en ces domaines votre participation et votre comportement citoyen sont irremplaçables.

De notre côté, la Municipalité fait le maximum avec ses moyens et compétences en matière de sécurité, de gestion d'occupations illicites de caravanes, ou de dépôts sauvages, par exemple.

Vous allez découvrir à travers ce nouveau numéro de l'information municipale quelques bonnes nouvelles (fibre numérique, maison de santé pluridisciplinaire etc...) ainsi qu'un bilan de nos dernières interventions notamment dans les quartiers et écoles, et les échos de notre vie culturelle, sportive, associative si riche.

Mes vœux pour l'année nouvelle, pour vous, chers concitoyens, seront un appel à l'action. Escaudain, certes avec des ressources modestes, se doit d'être dynamique et ambitieuse pour ses habitants et surtout pour ses enfants.

Vœux de Paix à travers le monde et pour notre pays.

Vœux de santé pour vous et vos proches.

Que 2018 soit une année de progrès, une année qui nous offre les moyens « d'oser agir ».

Meilleurs vœux.  
Cordialement



**Votre Maire,  
Bruno SALIGOT**

## Cérémonies

### Noces d'Or, de Diamant et de Palissandre : une cérémonie exceptionnelle !

La commune a organisé sa traditionnelle cérémonie des nocés d'or, de diamant et de Palissandre, le Dimanche 8 octobre dernier.

Pour les nocés de diamant (60 ans de mariage), étaient mis à l'honneur : Paule et Georges DUBOIS (18 décembre 1957), Gilberte et Alfred DUBOIS (27 juillet 1957), et Lucienne et Alfred FELISIAK (28 septembre 1957).

C'est Mme MARCUZZI, 1ère Adjointe, chargée des Fêtes et Cérémonies, qui a accueilli et mis à l'honneur les couples présents, reprenant dans son discours quelques-uns des faits marquants de l'année 1957. Elle a également rappelé l'importance que revêt cette cérémonie solennelle, tant pour les couples mis à l'honneur que pour leur famille et les élus avec à leur tête M. le Maire.

Souhaitant ensuite, que l'assistance ait une pensée particulière pour Mme et M. SENECHAL, qui, pour des raisons de santé, n'ont pu être présents pour fêter leurs nocés d'Or (50 ans de mariage), mais aussi pour Mme et M. ZAWADA qui auraient quant à eux fêté leurs nocés de Palissandre (70 ans de mariage).

Mme MARCUZZI céda ensuite la parole à M. le Maire, qui proposa aux « jeunes mariés » de se remémorer leurs jeunes années, invitant chacun des couples à renouveler ses vœux de mariage ; époux et épouses ont reçu fleurs et cadeaux.

La prestation de qualité de l'harmonie et des danseuses, élèves de l'école municipale de danse classique, ont contribué à la réussite de la cérémonie et remporté un grand succès auprès des invités.

Enfin et après la traditionnelle séance de photos, les « jeunes mariés » et leurs familles ont pu partager un agréable moment lors du vin d'honneur offert par la municipalité.



3

## Commémorations

Plusieurs commémorations ont marqué cette fin d'année. Malgré la pluie, élus municipaux, membres des anciens combattants, musiciens de l'harmonie, représentants associatifs ou simples citoyens, se sont retrouvés le 11 novembre devant le Monument aux Morts afin de rendre hommage aux nombreux combattants et victimes de la « guerre 14-18 ». Le 15 novembre, c'est au Collège Félicien Joly que les élus sont allés retrouver Mme SOBCZAK, nouvelle Principale du Collège, son équipe encadrante, ses professeurs et les élèves de 6ème, afin de rendre hommage à Félicien Joly, jeune résistant escaudois fusillé lors de la 2<sup>de</sup> Guerre Mondiale.



Commémoration du 11 novembre



Le 15 Novembre au collège s'est déroulée la commémoration en hommage à la mort de Félicien Joly

## Soirée des mérites associatifs

Nouvelle formule cette année ! Le 17 Novembre dernier, la ville d'Escaudain a encouragé ses associations qu'elles soient dans le milieu sportif, culturel ou en rapport avec les quartiers.

Lors de cette cérémonie, athlètes, équipes, dirigeants, ou bénévoles ont été mis à l'honneur suite à un palmarès, une distinction ou pour de nombreuses années de bénévolat.

Au total, les élus du conseil municipal ont procédé à 55 mises à l'honneur. Rendez-vous dans deux ans pour la prochaine édition.



La salle de la Jeunesse était comble : preuve de la richesse associative locale

## Vœux à la population

Le 12 Janvier dernier, la ville a organisé la traditionnelle cérémonie des vœux à la population Escaudinoises à la salle de la Jeunesse. Après une belle introduction musicale jouée par l'harmonie et un discours d'accueil de Mme MARCUZZI, 1ère Adjointe, M. le Maire a lui aussi présenté ses vœux à la population et aux représentants des différentes institutions présentes, balayé les différentes réalisations de la ville effectuées en 2017, mais il a également souhaité mettre l'accent dans son discours sur deux projets qui verront le jour prochainement, il s'agit de la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire rue Blanqui, ainsi que le déploiement de la fibre optique sur le territoire escaudinois (plus de précisions dans un article dédié). Cette année encore, cette cérémonie a rassemblé beaucoup de monde, en effet près de 400 personnes se sont déplacées.





## *Festivités*

### *Spectacle de Noël des écoles*

Le 5 Décembre, la municipalité d'Escaudain a offert un spectacle aux élèves des classes maternelles de la ville. Cette année, « Le monde magique de Marilyn Fox », a émerveillé les enfants à l'aube des fêtes de Noël. Au total, ce sont 20 classes (491 élèves) qui ont assisté au spectacle.



*La magie a opéré, les enfants ont voyagé durant un instant dans le monde de Marilyn*

5

### *Descente du Père Noël*

Dans le cadre des festivités de Noël, la municipalité a souhaité inviter cette année le Père Noël à faire son spectacle... en arrivant du sommet de l'église...



*Après une arrivée triomphale, le père Noël est allé saluer les enfants*



*Après la distribution de friandises, s'en est suivi un magnifique feu d'artifices sur le thème de Disney, square Francis Dupire*



*L'Union du commerce local avait préparé pour l'occasion gaufres, crêpes et chocolat chaud et proposaient aux enfants des promenades en poney*

## Une hotte bien remplie pour les enfants de la PMI

Cette année encore, la municipalité a décidé d'offrir de jolis jouets aux enfants fréquentant assidûment le centre de PMI. Ainsi, le mercredi 13 décembre 2017, ce sont 47 petits Escaudinois âgés de 3 ans maximum, accompagnés de leurs parents qui se sont présentés à la salle de la jeunesse pour la remise du cadeau par le père Noël, pour leur plus grand bonheur...



## Les manifestations de Noël du CCAS

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est rendu dans les maisons de retraite (Denain, Wallers, Douchy-les-Mines, Lourches, Roeulx, Bouchain, ainsi que l'ULS d'Escaudain) afin d'offrir à une quarantaine d'anciens Escaudinois un cadeau pour les fêtes de fin d'année.

Une délégation s'est également rendue chez les personnes âgées bénéficiant d'une prise en charge par le service d'aide à domicile du CCAS.

Enfin, un arbre de Noël a été organisé le 20 décembre dernier à l'intention des familles en difficulté. Celles-ci ont reçu un bon d'achat de denrées alimentaires et un jouet a été offert à chaque enfant de moins 11 ans.



## Hommage à Marius WROBEL

Du 23 au 30 Septembre dernier, à la médiathèque communautaire d'Escaudain, la ville (en partenariat avec la C.A.P.H.) a organisé une exposition en hommage au peintre Escaudinois Marius WROBEL, décédé il y a maintenant 10 ans. En complément de l'exposition sur le thème de la mine que présentait la médiathèque, une trentaine de tableaux du peintre prêtée par la famille avait été exposée. Durant toute la semaine, avec l'aide du personnel de la médiathèque, son fils Jean-Luc a présenté le fabuleux parcours de Marius aux scolaires et au public qui ont ainsi pu vraiment découvrir l'artiste. Lors du vernissage, la famille et amis peintres et de nombreux amoureux d'art ont pu admirer une très belle sélection de ses toiles et lui rendre un hommage amplement mérité.

Visite commentée par Jean-Luc WROBEL



Prises de parole lors du vernissage en présence de Vincent, Fabrice et Jean-Luc WROBEL,

Jeannette MARCUZZI, Adjointe déléguée à la Culture,  
Bruno SALIGOT, Maire

Sophie GRANATO, Conseillère Régionale des Hauts de France

7

## Concert d'Automne

Le 12 Novembre, à la salle de la Jeunesse, l'Harmonie d'Escaudain a organisé son traditionnel concert d'Automne. Pour cette occasion, elle avait invité l'Accord Musical de Guesnain. Deux harmonies aux styles différents, mais dont les morceaux de qualité ont apporté un mélange agréable à l'oreille du public venu en nombre, la salle était comble !



Morceau d'ensemble avec l'Harmonie de Guesnain

## Rencontre culturelle et humaine avec l'actrice Corinne MASIERO

Le 30 Septembre, à la médiathèque communautaire, la ville d'Escaudain a organisé deux manifestations avec la participation de l'actrice Corinne MASIERO (plus connue sous le nom de « Capitaine MARLEAU »). Tout d'abord, le film « DISCOUNT » a été diffusé sur le grand écran de l'auditorium. Après la projection, l'actrice principale, accompagnée du réalisateur Louis-Julien PETIT et de l'acteur Raphaël DEBROSSIAN ont animé un débat auquel étaient invités en priorité les membres d'associations de quartiers et des conseils citoyens qui ont ainsi pu interagir sous la direction d'Anderson MPUNGWE, responsable du service Prévention Jeunesse et de Céline LECOEVRE, chargée de mission « Politique de la ville ».

Ensuite, en soirée, la lecture/spectacle « Une vie bien Renger d'Adolpha » a été présentée au public avec comme acteurs Corinne MASIERO, Louise BRONX, Adolpha VAN MEERHAEGHE et Nicolas GRARD (natif d'Escaudain et compagnon de Corinne MASIERO dans la vie). Cette journée fût très riche en échanges et bénéfique sur les rapports humains compte tenu des réactions du public qui a été très sensibilisé par le message du film mais également par les témoignages des acteurs. L'actrice a promis de revenir à Escaudain pour de nouveaux projets...



Débat qui a suivi la projection du film « Discount »



Lecture spectacle « Une vie bien Renger d'Adolpha »

8

## Concert « Brel et Rock N'Roll » : une rencontre improbable de deux genres intemporels !

2 semaines après l'harmonie, c'est la formation « Brel et Rock N'Roll » qui est montée sur la scène Escaudinoise. Pendant plus de 2h, les musiciens ont interprété les meilleurs tubes des années Rock et en seconde partie, avec le concours du chanteur local Jean-Claude LELEU ont repris les plus belles chansons de Jacques Brel. Les amateurs ont été émerveillés de la prestation présentée par le groupe. Nul besoin de se déplacer quand le talent est à proximité... Petit rappel : les droits d'entrée aux spectacles organisés par la ville sont au tarif de 5€ (gratuit pour les moins de 12 ans). Il serait dommage de s'en priver !

Mickael GRETSCH et son groupe





## *Rando VTT des Mineurs*

Le dimanche 5 novembre, le Club Cyclo VTT d'Escaudain a organisé sa traditionnelle « Randonnée des Mineurs ». Depuis le 1er Novembre, les membres du club avaient préparé les parcours VTT mais aussi de marche. Si la pluie les avait perturbés durant l'organisation, heureusement le matin, la météo était plus clémente. Sous 5° le soleil a repointé son nez. Le club a proposé cette année 4 parcours VTT (18, 28, 44 et 56 km) et 2 parcours de marche. Celui de 18 km faisait visiter la périphérie d'Escaudain par le terri Audiffret, la carrière des plombs et retour par le cavalier d'Azincourt après un ravitaillement à l'orée de la carrière des peupliers. Le second de 28 km empruntait le même chemin mais au terme du cavalier d'Azincourt, bifurquait vers Roeulx et revenait sur Escaudain via une partie des friches Schneider. Les parcours de 44 et 56 km permettaient des escapades vers la carrière des peupliers, Mastaing, Bouchain, les berges de l'Escaut, les friches Schneider avec 2 et 3 ravitaillements. Pour le 56 km, une boucle vers le terri de Turenne de Denain était proposée. N'oublions pas les marcheurs avec 2 parcours : 12 et 16 km qui ont permis de visiter la pommeraie, Mastaing, Emerchicourt, les carrières des peupliers et des plombs avec un retour vers la salle Delaune. Cette édition a remporté un franc succès avec 1.086 participants au total (905 vététistes et 181 marcheurs). Au retour et comme l'on dit « après l'effort, le réconfort », une boisson et un sandwich leur étaient offerts. Au total, ce sont 40 bénévoles qui ont œuvré pour l'organisation de ce rassemblement, chaleureusement félicités par les élus municipaux. Les prochains rendez-vous pour 2018 : la randonnée cyclo du 11 Mars, la randonnée VTT nocturne des lampistes du 7 Septembre et la randonnée VTT des Mineurs du 4 Novembre. Pour plus de renseignements sur le club, rendez-vous sur le site : [www.covttescaudain.fr](http://www.covttescaudain.fr).



*Friches du terri Schneider et ravitaillement à la carrière des plombs*

## *Course des petits Pères Noël*

Le Samedi 16 Décembre, le Club d'athlétisme Olympique Municipal Escaudain en partenariat avec le Comité des Fêtes de la Cité Nervo ont organisé la course des « Petits Pères Noël » à travers la cité.



*Les enfants au départ de la course encouragés par les riverains*



travaux

## Internet : la fibre optique très bientôt sur notre commune

Voici une très bonne nouvelle : le très haut débit se déploie sur la commune et chacun pourra y accéder en souscrivant un abonnement à un fournisseur d'accès de son choix. Cela sera possible pour la très grande majorité des Escaudinois dès le début du mois de février 2018.

A cet effet, deux réunions publiques suivant les quartiers ont été organisées les 30 et 31 janvier 2018 et un forum des opérateurs est programmé le samedi 10 février de 9h30 à 13h30 à la salle Delaune (stade municipal) où vous pourrez pleinement poser toutes les questions relatives à vos conditions de souscription et d'installation.

Pour la Cité Nervo, les services seront disponibles dès mai 2018. Pour la Cité des Mines (Quart de Six Heures) et la Cité Couade, ce sera pour la mi-2019. Concernant la cité Marcilly, la rue Casimir Perrier, le Hameau St Marck et les rues adjacentes, l'ouverture des services est programmée pour mi-2020.

Un numéro vert est à disposition pour tout savoir : 0 800 159 162.



## travaux de voirie

La 3ème phase de la rénovation de la rue Marcel Sembat s'est terminée début novembre (partie comprise entre le pont SNCF et l'intersection de l'avenue Jules Guesde). Ces travaux consistaient en la réfection de la couche de roulement en chaussée, la reconstruction des trottoirs et les réparations des bordures, pour un coût total de 140.000 €.

Cité Joffre, les travaux de rénovation de la chaussée, des trottoirs et des bordures ont été réalisés courant octobre/novembre pour un coût total de 50.000 €.

Enfin des travaux de rénovation de chaussée se sont déroulés mi-novembre sur une partie de la rue Victor Hugo, ceux-ci consistaient en un rabotage de la couche finale avant de procéder à la pose d'une nouvelle bande de roulement, pour un coût de 25.000 €.





## Enseignement

### Exposition du collège Félicien Joly

Le projet « STEAMPUNK » a été proposé par la médiathèque communautaire d'Escaudain aux enseignants de lettres intervenant en classe de 4<sup>ème</sup>. Il s'agissait de découvrir un genre, un style, un loisir, une passion partagée par les « Streamers » ou « Vaporistes ».

Au travers de reportages, documentaires, romans, bandes dessinées, les élèves ont découvert cet univers « rétro-futuriste », qui s'enracine dans l'époque victorienne. (19<sup>ème</sup> siècle) où machine à vapeur, engrenages, rouages meublent les décors. Les intrigues sont à la croisée des mondes inventés de Jules VERNE et de l'univers mécanique de Léonard de VINCI.

Quatre classes de 4<sup>ème</sup> ont participé à ce projet avec leurs enseignantes : Mmes BOUDAILLIER, DURIEZ, SWIT. Trois de ces classes ont créé des accessoires (bracelet, serre-tête, montre, chapeau, ceinture, etc. qui complètent les costumes des « Vaporistes »).

Les élèves d'une autre classe sous l'égide de Mme DURIEZ ont, eux, d'abord produit des textes décrivant des villes « Steampunk », imaginées, peuplées d'engins volants, d'objets mécaniques à vapeur et ont ensuite construit les maquettes se rapportant à leurs textes. Certains ateliers se sont déroulés à la médiathèque et d'autres au sein du collège.

En décembre, textes détaillés, maquettes époustouflantes et accessoires raffinés ont été réunis en une exposition étonnante dans la salle polyvalente du collège Félicien JOLY.



## Dépôt d'ordures : deux condamnations exemplaires !

Nombreux sont les usagers de la nature, joggers, chasseurs, etc., voire simples promeneurs qui profitent des lieux de promenades librement accessibles sont désolés de constater le manque de civisme et de respect de certains qui n'hésitent pas à utiliser ces lieux comme dépotoirs où l'on peut se débarrasser sans vergogne des débris qui encombrant leur propriété.

Souvent la Mairie intervient pour procéder ou faire procéder à l'enlèvement de ces dépôts dits « sauvages », générateurs de nuisances olfactives et visuelles et qui favorisent également une prolifération de nuisibles dangereux pour la santé.

Tout cela a un coût, le nettoyage des abords de l'ancienne cité Faidherbe a coûté près de 10.000 €, ce qui est loin d'être négligeable, aussi un dispositif de surveillance a été mis en place et a permis l'identification de deux auteurs.

Ils sont passés en jugement le 1er décembre et ont été condamnés. L'un à 3 amendes correspondant à chacun de ses déplacements et 2.000 € d'indemnités correspondant aux frais engagés par la municipalité pour l'enlèvement des ordures. Le second à une amende, et 450 € d'indemnités sur un devis présenté par la mairie. Ils ont également chacun été condamnés à payer les frais d'avocat de la mairie soit chacun 500 €. La présidente du Tribunal les a également mis en garde contre une éventuelle récidive qui ne manquerait pas d'entraîner une condamnation plus lourde et la saisie des véhicules utilisés.

Nous en sommes là, on peut le déplorer, mais la municipalité n'hésite pas à poursuivre en justice toutes ces personnes qui sans égard pour les usagers que nous sommes, transforment nos espaces et promenades en dépotoirs infects.

Notre dispositif de surveillance fait appel à des gardes particuliers, mais bénéficie également du témoignage de riverains et de simples usagers ulcérés de voir ainsi dégradés leur environnement.

Avec l'aide de chacun nous pourrions mettre un terme à ces agissements et faire payer les coupables.



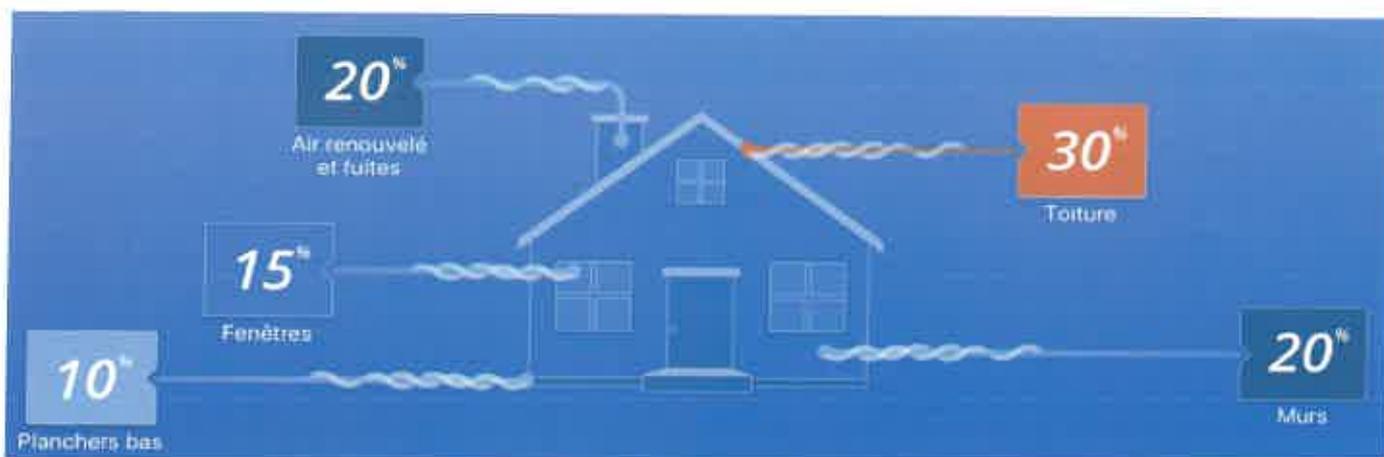
## Prime Isolation : Escaudain est éligible !

### Qu'est-ce que la Prime isolation ?

La prime isolation est une subvention de l'état qui permet de réaliser une isolation des combles perdus pour 1 euro symbolique, alors que ces travaux coûtent normalement plusieurs milliers d'euros.

### Pourquoi isoler ses combles ?

Les combles sont l'espace qui existe entre le toit d'une maison la pièce la plus haute de celle-ci. Si la surface de cette pièce est transformable en espace habitable, on l'appellera combles aménageables, sinon cette surface portera le nom de combles perdus. De nombreuses études ont démontré que le toit est le point faible d'une maison concernant la dissipation de chaleur. Ainsi ce n'est pas moins de 30% de votre chauffage qui est perdu à cause d'une mauvaise isolation du toit. C'est pourquoi isoler les combles perdus peut vous permettre de réaliser des économies de 30% sur vos factures énergétiques et de gagner 5 degrés de température ambiante. Mieux, ces travaux sont rapides à effectuer, ils prennent 2h de temps en moyenne.



**Afin d'être éligible à la prime isolation, vous devez remplir plusieurs conditions :**

- Les travaux doivent avoir lieu dans votre résidence principale qui doit être achevée depuis plus de 2 ans
- Vous devez être propriétaire ou locataire de ce lieu de résidence
- Vous devez faire appel à une société possédant le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour vos travaux d'isolation
- Vous devez avoir des revenus correspondant aux plafonds suivants :

Nombre de personnes composants le ménage	Habitation en Province	Habitation en Ile de France
1	14 308€	19 308€
2	20 925€	29 066€
3	25 166€	34 906€
4	29 400€	40 758€
5	33 652€	46 630€
Par personne supplémentaire	4 241€	5 860€

**La Prime Isolation : Cumulable avec d'autres subventions**

Il existe encore pléthore d'aides comme la prime isolation permettant aux Français de réaliser des économies d'énergie tout en améliorant leur confort. Ainsi certaines communes et départements ont mis en place des budgets spécifiques pour la rénovation énergétique, n'hésitez pas à vous tourner vers elles afin d'obtenir plus d'informations sur le coup de pouce économies d'énergie, la prime isolation ou encore le CITE. De même l'Anah ou Agence nationale de l'habitat, propose des aides pour le financement de travaux aussi bien pour une mauvaise isolation qu'une incompatibilité due à un handicap. Quels que soient les travaux que vous souhaitez engager pour améliorer votre confort, certaines de ces aides sont cumulables et permettront la concrétisation de vos projets, mais avec une disponibilité limitée. En effet, le CITE devait être arrêté, mais l'état français a décidé de le prolonger jusqu'au 31 décembre 2018, il serait dommage de ne pas en profiter, comme l'ont fait 30.000 Français avant vous.

*Modification des horaires d'ouverture des E.N.P.*

Suite au désengagement financier de la C.A.P.H. sur les E.N.P., la ville a souhaité néanmoins gardé un service minimum à l'attention des usagers mais a dû revoir son mode de fonctionnement afin d'en limiter le coût, aussi chacun des sites ne sera dorénavant plus ouvert que deux demi-journées par mois, selon le planning prévisionnel page 14.

# Espaces Numériques de Proximité

## Planification 2018

Cyber base Marcel Cachin

Ecole Marcel Cachin  
Rue Pierre Degeyter  
59124 ESCAUDAIN

Cyber base Victor Hugo

Ecole Victor Hugo  
Place Léon Gambetta  
59124 ESCAUDAIN

Cyber base Roger Salengro

Ecole Roger Salengro  
Rue Roger Salengro  
59124 ESCAUDAIN

Cyber base Paul Schneider

Ecole Paul Schneider  
219, rue Paul Bert Prolongée  
59124 ESCAUDAIN

### Victor Hugo

mer. 10 janv.	14H00 - 18H00
mer. 24 janv.	14H00 - 18H00
mer. 07 févr.	14H00 - 18H00
mer. 07 mars.	14H00 - 18H00
mer. 21 mars.	14H00 - 18H00
mer. 18 avr.	14H00 - 18H00
mer. 16 mai.	14H00 - 18H00
mer. 30 mai.	14H00 - 18H00
mer. 13 juin.	14H00 - 18H00
mer. 27 juin.	14H00 - 18H00
mer. 05 sept.	14H00 - 18H00
mer. 19 sept.	14H00 - 18H00
mer. 03 oct.	14H00 - 18H00
mer. 17 oct.	14H00 - 18H00
mer. 14 nov.	14H00 - 18H00
mer. 28 nov.	14H00 - 18H00
mer. 12 déc.	14H00 - 18H00

### Paul Schneider

sam. 13 janv.	9H00 - 13H00
sam. 27 janv.	9H00 - 13H00
sam. 10 févr.	9H00 - 13H00
sam. 10 mars.	9H00 - 13H00
sam. 24 mars.	9H00 - 13H00
sam. 21 avr.	9H00 - 13H00
sam. 19 mai.	9H00 - 13H00
sam. 02 juin.	9H00 - 13H00
sam. 16 juin.	9H00 - 13H00
sam. 30 juin.	9H00 - 13H00
sam. 08 sept.	9H00 - 13H00
sam. 22 sept.	9H00 - 12H00
sam. 06 oct.	9H00 - 12H00
sam. 20 oct.	9H00 - 12H00
sam. 17 nov.	9H00 - 12H00
sam. 01 déc.	9H00 - 12H00
sam. 15 déc.	9H00 - 12H00

### Marcel Cachin

mer. 17 janv.	14H00 - 18H00
mer. 31 janv.	<del>14H00 - 18H00</del>
mer. 14 févr.	<del>14H00 - 18H00</del>
mer. 14 mars.	<del>14H00 - 18H00</del>
mer. 28 mars.	<del>14H00 - 18H00</del>
mer. 11 avr.	14H00 - 18H00
mer. 09 mai.	<del>14H00 - 18H00</del>
mer. 23 mai.	<del>14H00 - 18H00</del>
mer. 06 juin.	<del>14H00 - 18H00</del>
mer. 20 juin.	<del>14H00 - 18H00</del>
mer. 04 juil.	14H00 - 18H00
mer. 01 août.	14H00 - 18H00
mer. 29 août.	14H00 - 18H00
mer. 12 sept.	14H00 - 18H00
mer. 26 sept.	14H00 - 18H00
mer. 10 oct.	14H00 - 18H00
mer. 21 nov.	14H00 - 18H00
mer. 05 déc.	14H00 - 18H00
mer. 19 déc.	14H00 - 18H00

### Roger Salengro

sam. 20 janv.	9H00 - 13H00
sam. 03 févr.	9H00 - 13H00
sam. 17 févr.	9H00 - 13H00
sam. 17 mars.	9H00 - 13H00
sam. 31 mars.	9H00 - 13H00
sam. 14 avr.	9H00 - 13H00
sam. 12 mai.	9H00 - 13H00
sam. 26 mai.	9H00 - 13H00
sam. 09 juin.	9H00 - 13H00
sam. 23 juin.	9H00 - 13H00
sam. 07 juil.	9H00 - 13H00
sam. 01 sept.	9H00 - 13H00
sam. 15 sept.	9H00 - 12H00
sam. 29 sept.	9H00 - 12H00
sam. 13 oct.	9H00 - 12H00
sam. 24 nov.	9H00 - 12H00
sam. 08 déc.	9H00 - 12H00
sam. 22 déc.	9H00 - 12H00

#### RAPPEL DES RÈGLES D'ACCÈS AUX CYBER BASES

Lors de votre première visite vous devez :

- De votre fiche d'inscription (1)
- D'un justificatif de domicile
- D'une autorisation Parentale (pour les mineurs (1))
- De registres internet datés et signés (complétés par les parents pour les mineurs) (1)
- D'une attestation d'assurance
- D'une photocopie de la pièce d'identité de

responsable légal.

#### Pour vos visites suivantes :

- Se conformer aux horaires d'ouverture et règles d'utilisation de l'Espace Numérique de Proximité et de ses services.
- Réserver, au minimum 24 h à l'avance (ou à la séance précédente), la réservation est successive. Après 30 minutes de retard au moment prévu, le poste réservé pourra être attribué à un autre utilisateur.

- Se présenter à l'inscription avant de s'installer à un ordinateur et la signature sur le bord de l'Espace Numérique

- Se conformer aux consignes de l'animateur

- Ne pas se faire accompagner de plus d'une personne au sein de l'Espace Numérique

- Accompagner ou faire accompagner par un adulte ou un responsable de moins de

12 ans et être en fait que parent, volontairement responsable du comportement et des actes de ses enfants mineurs qui fréquentent l'Espace Numérique

- Ne commencer à visiter les sites avant et mot de passe reçus sur de son inscription et constituer son compte par sonnet d'accès aux services de l'Espace Numérique de Proximité

#### Contact :

Renseignements

M. Philippe Lussiez

03 27 44 88 10

Site de la ville :  
<http://escaudain.fr>

[lussiez.p@ville-escaudain.fr](mailto:lussiez.p@ville-escaudain.fr)



# Manifestations à venir

## FEVRIER

- **Jeudi 1** : don du sang, salle de la jeunesse
- **Samedi 10** : repas, salle Salengro, organisé par l'association Mieux Vivre
- **Dimanche 11** : cross J.C. Tramblay, stade municipal, organisé par le club d'athlétisme
- **Lundi 12** : spectacle pour le centenaire pour la Paix, salle de la jeunesse, organisé par le diocèse du Nord - Pas-de-Calais.
- **Samedi 17** : soirée dansante, salle de la jeunesse, organisée par l'association Bimbo
- **Samedi 24** : tennis déguisé, salle Pironi, organisé par le club de tennis
- **Samedi 24** : spectacle de danse tahitienne, salle de la jeunesse, organisé par l'association Nouveau Regard

## MARS

- **Mercredi 7** : fête carnavalesque, salle de la jeunesse, organisé par la ville (ALSH)
- **Du 7 au 14** : exposition « Journée de la Femme », foyer Jacques Brel, organisé par l'association Femmes Solidaires
- **Dimanche 11** : randonnée cyclo de Printemps, organisée par le club cyclo, départ salle Delaune
- **Dimanche 18** : Grand Prix cycliste de Denain, course internationale
- **Dimanche 25** : repas thuringeois, salle de la jeunesse, organisé par le comité Escaudain Ruhla
- **Samedi 31** : chasse aux œufs, carrière des Plombs (St Marck), organisée par l'association Femmes Solidaires

## AVRIL

- **Vendredi 6** : chorale d'adultes, à l'église, organisée par l'association Arts en Mouvement
- **Dimanche 15** : thé dansant, salle de la jeunesse, organisé par le club d'athlétisme
- **Dimanche 15** : parcours du cœur, départ du stade, organisé par le club d'athlétisme et l'association Atout Forme
- **Samedi 21** : concours de pétanque, quartier St Marck, organisé par l'association Femmes Solidaires
- **Dimanche 22** : repas du club couture, salle de la jeunesse
- **Dimanche 22** : brocante, parking de l'école M. Cachin, organisée par l'association de parents d'élèves
- **Jeudi 26** : don du sang, salle de la jeunesse
- **28 et 29** : championnats de France Open de Force Athlétique, salle Allende, organisé par le club de Force Athlétique
- **Dimanche 29** : jour du souvenir des déportés, monument aux morts

# tribunes des groupes

## Groupe « Ensemble pour Agir, l'Humain d'abord », groupe des élus communistes et républicains :

### Vœux de combat et de fraternité

Comme il est de tradition, aux premiers jours de cette année nouvelle, nous présentons à chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches nos vœux sincères de santé, de réussite dans vos vies personnelles et de bonheur.

Nous souhaitons que vous y voyiez un acte de fraternité renouvelé, une main tendue qui n'ignore pas la continuité de la vie et n'a pas la naïveté de croire qu'une autre histoire commence avec une nouvelle année.

Pourtant, ce serait une nécessité pour que reculent le chômage, les misères et les privations qui sont le lot de beaucoup trop d'entre nous.

En effet, si le bonheur reste une idée neuve, elle s'évanouit vite lorsqu'elle est éprouvée au cœur d'un océan de malheur et qu'une infime minorité conditionne la vie des autres.

**Le budget 2018 de la France est une des pièces maîtresses de la panoplie déployée à partir des ordonnances sur le droit du travail pour casser le modèle social français. L'objectif est triple : baisser le « coût du travail » au lieu de s'attaquer au coût du capital, baisser les prélèvements obligatoires finançant les services publics pour laisser s'envoler les prélèvements financiers, et satisfaire ainsi aux conditions exigées par la Banque Centrale Européenne.**

Le budget de l'Etat prend aux couches populaires : hausse de la CSG et des taxes sur la consommation, baisse de l'APL, rationnement supplémentaire des services publics. Il multiplie les cadeaux aux détenteurs des capitaux : baisse/suppression de l'ISF, réduction de l'IS, plafonnement de l'imposition des revenus du capital. Il transforme en profondeur la structure des prélèvements fiscaux et sociaux avec pour cibles prioritaires la protection sociale et les collectivités territoriales.

Le Président de la République exige des élus locaux, 13 nouveaux milliards d'économie dans les cinq années à venir, c'est en 10 ans, près de 25 milliards d'euros dont nos services locaux seront privés. Sa volonté : c'est moins de dépenses de fonctionnement mais ce serait inévitablement moins de services publics pour nos populations, moins de subventions pour nos associations, moins de culture, de santé, de sport et de vie sur nos territoires.

**Ses choix de suppression de la taxe d'habitation et de basculement de points de cotisations sociales vers l'impôt (CSG) traduisent une volonté de mise sous tutelle de l'État des collectivités territoriales.**

**D'autres choix sont indispensables.**

**Malgré ses difficultés et ses moyens trop insuffisants, la commune continue à aller de l'avant ; ainsi nous avons décidé de construire une « maison de santé pluridisciplinaire », pour répondre à une problématique devenue un réel problème de santé publique nationale. Cela est un exemple de la politique volontariste que nous menons pour la commune dans l'intérêt de ses habitants.**

*« Nous travaillerons ensemble pour soutenir le courage là où il y a la peur, pour encourager la négociation là où il y a le conflit, et donner l'espoir là où règne le désespoir » Nelson Mandela.*

**Vos élus : Bruno SALIGOT, Jeannette MARCUZZI, Jean-Charles WERY, Annick TRIOUX, Ali BENAMARA, Pascale MOREAU, Hervé BREEM, Laetitia DHENAIN, André DRELON, Sylvie SCHUTT, Michel SION, Karine STIEVENARD, Olivier ABDELOUAHED, Maryse PLAYE, Abdelaziz LOUGHANI, Fatima AIT MOUHA, Jean-Paul VANDENNIEUWEMBROUCK, Martine BOURRE, Laurent LAKOMY, Céline JANICKI, Ahmed BENDJEFFEL, Jeanne-Aimée PARYS, Pascal PUPILLI.**

## Groupe « Escaudain, ensemble pour l'avenir » :

Chères Escaudinoises, chers Escaudinois,

Au seuil de cette nouvelle année, nous vous souhaitons, à tous et à toutes, tout le meilleur pour vous et votre famille. Que cette nouvelle année vous apporte à vous mais aussi à votre proche joie, bonheur, santé et succès !

Nous souhaitons une bonne année à toutes les associations et à leurs bénévoles, fidèles et dévoués ; aux acteurs économiques qui font vivre notre ville ; aux commerçants, artisans, industriels, agriculteurs et professionnels libéraux.

Bonne année aux enseignants et aux personnels des écoles. Merci pour le rôle d'éducateur que vous jouez au quotidien auprès de notre jeunesse.

Bonne année au personnel municipal, qui œuvre, au quotidien, au bien être de nous tous.

Nos vœux les plus sincères pour 2018 : que notre ville soit plus propre, sécurisante, attractive, culturelle et sportive, accueillante et bienveillante... Que chacun puisse s'y épanouir pleinement.

Vous pouvez compter sur nous, nous y travaillerons.

**Claude CAULIEZ, Christelle GUIOT, Rarib LAAMIMAT, Catherine MERCIER, Michael ABDELKADER.**